

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00225

Numéro SIREN : 323 420 190

Nom ou dénomination : A PUISSANCE 3

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2019 sous le numéro de dépôt 28370

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 08/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/28370

Déposant :

Nom/dénomination : A PUISSANCE 3

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 323 420 190

N° gestion : 1989 B 00225



Signature

Désignation de l'entreprise : Société A PUISSANCE 3		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 1 ALLEE DE LA MIGELANE		33650 SAUCATS	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 32342019000056		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31/12/2018	
		N-1 31/12/2017	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 03 NOV. 2019

sous le N°

28370

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capt Group

* Les données déclarées sont soumises à la vérification de la DGFIP en 2020
Dossier N° 000026 en Euros.

CDCEXPRTISE sarl



Signature

Désignation de l'entreprise : Société A PUISSANCE 3

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :415...200.....)	DA	415 200	415 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	41 520	41 520
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	508 464	508 464
	Report à nouveau	DH	404 247	320 796
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	52 621	166 492
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	42 815	40 127
	TOTAL (I)	DL	1 464 867	1 492 598
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	64 229	62 299
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	64 229	62 299
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	63 536	83 455
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	203 190	120 350
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	135 392	83 439
	Dettes fiscales et sociales	DY	190 804	175 741
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	10 740	21 371
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)			603 662	484 356
Ecart de conversion passif * (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			2 132 759	2 039 253
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	560 114	420 820
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature

Désignation de l'entreprise : Société A PUISSANCE 3

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A PUISSANCE 3										Néant		*	
		Exercice N						Exercice (N-1)					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 567	FB		FC	1 567						
	Production vendue biens* services*	FD	1 140 587	FE	348 353	FF	1 488 940	1 471 046					
			FG	22 197	FH		FI	22 197	23 944				
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 164 351	FK	348 353	FL	1 512 704	1 494 990					
	Production stockée*						FM	(75 197)	(3 580)				
	Production immobilisée*						FN						
	Subventions d'exploitation						FO						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	52 235	21 806				
	Autres produits (I) (11)						FQ						
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 489 743	1 513 216				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	535 799	524 945				
	Variation de stock (marchandises)*						FT						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	9 040	10 749				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(30 871)	11 407				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	163 911	155 046				
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	15 767	15 113				
	Salaires et traitements*						FY	500 136	437 744				
	Charges sociales (10)						FZ	169 405	145 609				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*				GA	28 459	27 514				
			{ - dotations aux provisions				GB	33 800					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		3 055			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	1 930	3 762			
	Autres charges (12)						GE	25	0				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 427 401	1 334 942				
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	62 342	178 274				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL						
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM						
	Différences positives de change						GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO						
	Total des produits financiers (V)						GP						
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	260	270				
	Différences négatives de change						GS						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT						
	Total des charges financières (VI)						GU	260	270				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(260)	(270)					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	62 082	178 004					

Dossier N° 000026 en Euros.

CBCEXPÉRTISE Sarl



Handwritten signature and date: 15/11/2019



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des cédantes)*

Désignation de l'entreprise : **Société A PUISSANCE 3**

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant		*	
				1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	16 260	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains			KG	16 572	KH		KI	2 500		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9 52 163]	KJ	191 202	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP	7 518	KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3 6 815]	KS	270 747	KT		KU	3 824		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	41 098	KW		KX			
		Matériel de transport *		KY	21 636	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	25 136	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *		LE	45 000	LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes			LK		LL		LM			
	TOTAL III			LN	618 908	LO		LP	6 324		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T			
		Autres participations		8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés		1P	1 500	1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières		1T	972	1U		1V					
TOTAL IV		LQ	2 472	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	637 640	ØH		ØJ	6 324			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste 1		* par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	16 260	1X	16 260
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	19 072	LZ	19 072	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	191 202	MC	191 202	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS	MG	MH	7 518	MI	7 518	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	274 570	ML	274 570	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU	MM	MN	41 098	MO	41 098	
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	21 636	MR	21 636	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	25 136	MU	25 136	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	45 000	MX	45 000	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA		NB		
	Avances et acomptes		NC	ND	NE		NF		
	TOTAL III		IY	NG	NH	625 232	NI	625 232	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7		ØW	
		Autres participations		IØ	ØX	ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		II	2B	2C	1 500	2D	1 500		
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	223	2G	223		
TOTAL IV		I3	NJ	NK	1 723	2H	1 723		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL	643 214	ØM	643 214		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CDCEXPRTISE sarl

Dossier N° 000026 en Euros.



Signature

Désignation de l'entreprise : Société A PUISSANCE 3Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	16 260	PF		PG		PH	16 260
Terrains		PI	3 175	PJ	592	PK		PL	3 767
Constructions	Sur sol propre	PM	120 411	PN	5 296	PO		PQ	125 707
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	7 518	PW		PX		PY	7 518
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	232 070	QA	18 024	QB		QC	250 094
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	39 333	QE	338	QF		QG	39 671
	Matériel de transport	QH	21 636	QI		QJ		QK	21 636
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	15 139	QM	4 209	QN		QO	19 348
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	439 282	QV	28 459	QW		QX	467 741
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	455 542	ØP	28 459	ØQ		ØR	484 001

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CDCEXPERTISE sarl

Dossier N° 000026 en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group



Handwritten signature/initials

Désignation de l'entreprise : Société A PUISSANCE 3Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	40 127	TM	2 688
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	40 127	TS	2 688
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	57 299	4F	1 930
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5 000	5W	5X
	TOTAL II	5Z	62 299	TV	1 930
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	33 800	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6 203	6U	6V
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	6 203	TY	33 800
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	108 629	UB	38 418
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	35 730	UF
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	2 688	UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

31/12/2018

CDCEXPERTISE sarl

Désignation de l'entreprise : Société A PUISSANCE 3Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	223	UV	(0)	UW	223				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	7 444				7 444				
	Autres créances clients	UX	312 685		312 685						
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO)	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 027		1 027						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	0		0						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	50 209		50 209					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	10 865		10 865					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	7 774		7 774						
	Charges constatées d'avance	VS	2 913		2 913						
	TOTAUX		VT	393 139	VU	385 472	VV	7 667			
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH	63 536	19 988		43 548					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	135 392	135 392							
Personnel et comptes rattachés		8C	109 812	109 812							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	62 299	62 299							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8 598	8 598							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	10 095	10 095							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	203 190	203 190							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	10 740	10 740							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	603 662	VZ	560 114	43 548					
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	19 918	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							



15/11/2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société A PUISSANCE 3		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 8			
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA		
			de son conjoint		WB		
			moins part déductible *				
	à réintégrer :						
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	173	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ	481	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		IS		
			- imposées au taux de 0 %		ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
					TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV	
		- imposées aux taux de 0 %				WH	
		- imposées aux taux de 19 %				WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)							
					2A		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY	
	Majoration d'amortissement *					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)			PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance déduite par le report en arrière du déficit	ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	40 653		
		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	40 653		

Dossier N° 000026 en Euros.

CDCEXPRTISE sarl



Signature

31/12/2018

Dossier N° 000026 en Euros.

CDCEXPERTISE sarl



Summary

Désignation de l'entreprise : <u>Société A PUISSANCE 3</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	70 307	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>Société A PUISSANCE 3</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	320 796	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
					- Autres réserves	ZD							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	166 492		Dividendes	ZE	83 040						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG	404 247						
TOTAL I			OF	487 287	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	487 287				
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ		Exercice N :		Exercice N-1 :		
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	11 078		4 757			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	2 819		2 900			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	56 348		45 661			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	3 026		3 165			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	90 639		98 563			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	163 911		155 046			
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW						
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS		9Z	15 767		15 113			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	15 767		15 113			
							YY	233 506		239 106			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YZ						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations												
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*						OB	498 908					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).



f. m. m.

Procès verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE tenue l'an DEUX MILLE DIX NEUF, le 28 JUIN, à 19 heures.

Les Associés de la sarl A puissance 3 se sont réunis au siège sur convocation régulière de la Gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de M Benoît LEBLANC, associé gérant en exercice.

Sont présents ou représentés :

Philippe COEURQUETIN, titulaire de 3 parts

Paul COEURQUETIN, titulaire de 1 part

Florian COEURQUETIN, titulaire de 1 part

Albane COEURQUETIN, titulaire de 1 part

SOCOPHI sarl, représentée par Philippe COEURQUETIN, titulaire de 2.070 parts

Benoît LEBLANC, titulaire de 2 parts

Laurent TALON, titulaire de 2 parts

SOC.LE sarl, représentée par Laurent TALON, titulaire de 2.072 parts

soit ensemble : 4152 parts.

Le Président de séance constate que tous les associés sont présents ou représentés et possèdent ensemble 4152 parts sociales et qu'en conséquence l'Assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires.

Le président rappelle ensuite que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Lecture du rapport de la gérance sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2018 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus au gérant ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code du Commerce, approbation de ces conventions ;
- Questions diverses

Ceci énoncé, le président met à la disposition de l'assemblée et dépose sur le bureau :

- le rapport de gérance sur les activités de la société pendant l'exercice 2018
- les comptes annuels ; le texte des résolutions soumises à leur approbation ; l'inventaire.

Le président indique que les comptes à l'exception de l'inventaire, le texte des résolutions ainsi que les rapports ci précédemment énumérés, ont été communiqués aux associés plus de quinze jours avant l'assemblée et que, pendant ce même délai de quinze jours précédant l'assemblée, l'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social.

Après avoir donné lecture du rapport de gestion, ainsi que du rapport spécial sur les conventions visées à l'art.L223-19 du NCC, le président demande aux associés s'ils souhaitent poser des questions, recevoir des explications complémentaires et déclare la discussion ouverte. Les Associés constatent une légère hausse du CA (+1,2%) sans retrouver le niveau des années précédentes. Diverses observations sur la situation économique sont échangées, puis personne ne demandant la parole, le président soumet successivement aux voix les résolutions suivantes :

1ère résolution :

La collectivité des associés donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la mise à disposition des documents ont bien été respectées. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2e résolution :

L'assemblée générale des associés, après avoir pris connaissance des bilans, comptes de résultats et annexes au 31.12.2018, et après en avoir délibéré, décide d'approuver les comptes dudit exercice et les rapports tels qu'ils lui ont été présentés et faisant ressortir un bénéfice net comptable de 52 621,16 €.

L'assemblée prend acte de ce que les comptes sociaux de l'exercice écoulé prennent en charge 173 €, somme correspondant à des dépenses non fiscalement déductibles au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts. L'impôt sur les sociétés correspondant s'élève à 48€.

Les associés donnent quitus entier et sans réserve à la gérante Mme M.Ch. Leblanc pour l'accomplissement de sa mission au cours de l'exercice 2018. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans son ensemble à l'unanimité.

3e résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'art. L223-19 du NCC, approuve les conventions décrites dans ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. Les intéressés n'ont pas participé au vote.

4e résolution :

Les Associés décident d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31/12/2018 comme suit :

Report à nouveau 404 247,46€

Résultat de l'exercice : 52 621,16€

Total à répartir 456 868,62 €

Affectation :

- distribution de dividendes : 12,67€ par part, soit au total 52 605,84€,
Distribution de dividendes éligible à l'abattement de 40% art158CGI 52 605,84€

Distribution Non éligible à l'abattement art158CGI = 0.00€

- Le solde soit 404 262,78 € - porté au crédit du compte report à nouveau.

L'attention des associés, personnes physiques, est attirée sur le régime fiscal des dividendes et de retenue des prélèvements sociaux obligatoires :

Les revenus et gains du capital perçus par les personnes physiques, auparavant taxés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu (IR), sont soumis, à compter de 2018, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU, aussi appelé «flat tax») de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, ce qui se traduit par une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit sauf si le contribuable décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'IR.

Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

phc

93

P.C. F.C

BL

LT

EXACOMPTA

En Euros Exercice de distribution	Distribution éligible à abattement	Distribution non éligible
Exercice clos le 31/12/2016	78 888 €	
Exercice clos le 31/12/2017	41 520 €	
Exercice clos le 31/12/2018	83 040 €	

Enfin, l'Assemblée Générale rappelle que, conformément à l'art. 243 bis du CGI, qu'aucune autre distribution de dividendes que celles ci-dessus rappelées, n'est intervenue au cours desdits exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans son ensemble à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h. De tout ce que dessus, il résulte le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

Laurent TALON

Philippe COEURQUETIN

SOCOPHI sarl

SOC.LE sarl

Albane COEURQUETIN

Florian COEURQUETIN

Paul COEURQUETIN

Benoit LEBLANC